



ASSEMBLEE GENERALE Convocation

Betz, le 11 Juillet 2024

Convocation vers :

Mesdames et Messieurs les Délégués des Associations de l'Oise affiliées à la Fédération Française de Tennis de Table,

Madame, Monsieur,

Conformément au Règlement Intérieur des Règlements Fédéraux, les délégués des associations sont convoqués en Assemblée Générale.

Cette Assemblée Générale est organisée, cette saison par le club de Villers-Saint-Paul :

**SAMEDI 14 septembre 2024
à 15h00**

**Salle de Spectacle du Complexe Henri Salvador
2 rue Victor Grignard
60870 VILLERS – SAINT – PAUL**

Rappel : le vote par procuration n'est pas autorisé par les statuts de la FFTT mais un membre du club peut représenter son association avec un pouvoir du Président.

Lors de notre dernière Assemblée Générale deux postes sont restés vacants du collège féminin. Un appel à candidature est joint à la convocation. La date limite de réception des candidatures est fixée au 26 août 2024.

Vous recevrez 15 jours avant la date de notre Assemblée Générale, l'ordre du jour et l'ensemble des documents présentés lors de notre assemblée.

N'oubliez pas de renvoyer pour le 31 août vos engagements d'équipes départementales et vos propositions d'accueil de compétitions. Cette saison voit l'arrivée d'un championnat par équipe féminin n'hésiter pas à inscrire 1 équipe dans ce nouveau championnat départementale (possibilité d'entente entre les clubs).

Je vous remercie par avance de votre présence et vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes meilleurs sentiments sportifs.

**LE PRESIDENT
Quentin BONNINGRE**